

La mise en question de l'usage des catégories ethniques dans l'analyse des inégalités de revenu en Malaisie

Elsa Lafaye de Micheaux,
MATISSE-CNRS
IUT d'Angers

Résumé : *La classification en catégories ethniques qui imprègne l'espace politique et dont relève toute la production scientifique en Malaisie ne va pas de soi. Issue de la colonisation britannique qui s'est accompagnée de profondes transformations démographiques, la structuration de la société selon des lignes ethniques peut être questionnée à partir d'une analyse approfondie des inégalités de revenus au sein de la population. Cette démonstration, établie à partir d'enquêtes démographiques et économiques, concerne la période du début des années soixante-dix. Depuis lors, une politique globale extrêmement volontariste de discrimination positive a été menée en faveur des Malais, afin de réduire les inégalités de revenus dans la société et rétablir la cohésion sociale. Notre analyse remet en cause les fondements de ce choix politique qui a engagé pendant trente ans la vie économique et sociale malaysienne.*

L'inégalité des revenus constitue le problème social majeur de la Malaisie à la fin des années soixante : la politique des décennies suivantes aura à charge d'en réduire l'ampleur. Les inégalités de revenu, plus sensibles que dans les autres pays de la région, sont de fait très marquées : en 1967, le dernier quintile concentre 56% du revenu total distribué et le premier (les 20% les plus pauvres) n'en reçoit que 3.5%. En Indonésie, en Thaïlande ou aux Philippines, ces deux statistiques sont respectivement de 50% et de 6% environ¹. Ce sujet constitue la problématique des principaux ouvrages de référence sur l'économie malaysienne de la décennie quatre-vingt².

Nous souhaitons dans un premier temps quantifier ces inégalités au sein de la société malaysienne à la fin des années soixante et montrer en quoi règnent effectivement de profondes inégalités entre communautés ethniques. Mais dans la mesure où il existe aussi de très grands écarts de revenus à l'intérieur des groupes ethniques, on peut se demander si les inégalités ne sont pas plutôt une question de statut social. Pour mettre en évidence qu'il peut s'agir d'oppositions de classes plutôt que races au sein de la société malaysienne, nous considérons les différences ville-campagne, les inégalités liées à la division du travail, au niveau d'éducation et aux types de revenus perçus. Tirant parti des enseignements de l'histoire nationale, nous proposons alors de déplacer la problématique pour mettre en évidence la dualité de la société issue de la période coloniale et son rôle dans la structuration des inégalités sociales en Malaisie.

I- Les inégalités de revenus au sein de la société malaysienne : question ethnique ou question de classe ?

I- « Malais », « Chinois », « Indiens », une catégorisation qui ne va pas de soi

La colonisation a eu des conséquences démographiques très importantes en Malaisie : la société qui s'est construite durant ces années est une société multiethnique, fortement différenciée entre les communautés.

En 1800, la population malaysienne est estimée à 250 000 personnes environ, or à la fin du siècle, elle atteint deux millions. L'immigration augmente tout au long du XIX^{ème} siècle³, avec une accélération forte à partir de 1850 pour l'immigration chinoise et de 1880 pour l'afflux des travailleurs venus des Indes, directement lié à l'implantation de la culture de l'hévéa (introduit en 1877) destiné à la production de caoutchouc. Elle est alors organisée par l'administration britannique et se poursuit durant les premières décennies du XX^{ème} siècle, jusqu'à ce que la Grande Dépression amène à réglementer son flux et engendre la diminution du nombre d'immigrants. La population s'accroît et s'urbanise rapidement mais inégalement selon les groupes ethniques.

¹ J.Faaland, J.R. Parkinson et R.Saniman, 1990 : *Growth and Ethnic Inequality : Malaysia's New Economic Policy*. Kuala Lumpur (p.146).

² Nous citons simplement D.Snodgrass, *Inequality and Development in Malaysia* (1980), K.S. Jomo, *A Question of Class* dont le sous-titre précise : *Capitalism, the State and Uneven Development in Malaysia* (1987) puis *Growth and Ethnic Inequality* (1990) de J.Faaland, J.R. Parkinson et R.Saniman.

³ Entre 1800 et 1941, ce sont plusieurs millions de Chinois qui entrèrent dans la Malaya Britannique (à l'Ouest), et à Bornéo pour s'employer comme ouvriers, mineurs, planteurs et marchands. Aujourd'hui on estime à quatre millions le nombre d'immigrants chinois au cours de cette période, dont la moitié s'établirent définitivement (PNUD, 1994, p.47).

Les causes de l'immigration vers la Malaisie ainsi que les terribles conditions de vie des premiers immigrants ont fait l'objet de recherches historiques considérables dont Purcell, 1948 : *The Chinese in Malaya* ; Jackson, 1961 : *Immigrant Labour and the Development of Malaya*.

La décomposition ethnique conventionnelle en Malaisie s'effectue entre « Malais », « Chinois », « Indiens » et « Autres ». Cette classification semble aller de soi, recouvrant à la fois la conception de sens commun de race ou d'ethnie et une terminologie officielle, à l'œuvre dans tous les documents statistiques malaysiens, les rapports officiels et dans les travaux universitaires.

Selon la Constitution malaysienne de 1957, le Malais est une personne qui est née en Malaisie, parle habituellement le malais, suit les coutumes malaises et pratique la religion de l'Islam. Les communautés chinoises et indiennes sont considérées comme la descendance des immigrants de Chine continentale et du sous-continent indien. La petite catégorie « Autres », très hétérogène, inclut des Cingalais, Thaïlandais, Eurasiens, Européens et toute personne ne figurant pas dans les trois catégories qui précèdent.

Mais dans les sociétés plurielles⁴ comme la société malaysienne, les frontières entre groupes ethniques ne sont pas simples ni données d'avance⁵. Avant la colonisation on trouvait plutôt une grande diversité d'appartenances et dénominations (parmi les Malais on pouvait compter au moins vingt groupes selon la région d'origine⁶; les clans chinois présents étaient aussi très diversifiés, de même pour les Indiens). Ensuite, les frontières entre catégories n'étaient pas étanches : par exemple, en Malaisie, on considérait traditionnellement comme Malais celui qui pratique la religion musulmane. Un Indien converti devenait Malais, une femme épousant un Malais devait embrasser sa religion et, ce faisant, devenait Malaise quelque soit son origine⁷. On appelait *alien Malay* ces Malais qui n'étaient pas *bumiputra*, c'est-à-dire « fils du sol », comme les Arabes, les Indiens musulmans, les Indonésiens musulmans etc..⁸

La catégorie ethnique, concept largement étranger au monde malais⁹, était à l'origine un moyen de classement dans l'esprit des administrateurs britanniques, employé notamment dans le recensement qui, reprenant les distinctions entre principaux groupes ethniques, a contribué par là à les affirmer. Ce recensement fut mis en place par les autorités coloniales en 1871 à Penang, Malacca et Singapour, qui sont les trois *Straits Settlements*, premiers lieux contrôlés par les Britanniques sur la Péninsule malaise¹⁰. Le recensement s'est poursuivi au rythme d'un par décennie (1871, 1881, 1891, etc..) ses catégories étant maintes fois modifiées, certaines populations passant de l'une à l'autre, jusqu'en 1911 où la mesure de la population devient alors relativement routinière.

Tableau 1 : Composition ethnique de la population, Malaisie péninsulaire, 1911-1967.

	1911	1921	1931	1947	1957	1967
Population totale	2 239 000	2 907 000	3 788 000	4 908 000	6 279 000	8 787 000
Dont -Malais	58.6 %	54.0 %	49.2 %	49.5 %	49.8 %	50.0 %
-Chinois	29.6 %	29.4 %	33.9 %	38.6 %	37.2 %	37.1 %
-Indiens	10.2 %	15.1 %	15.1 %	10.8 %	11.3 %	11.4 %
-autres	1.6 %	1.5 %	1.8 %	1.3 %	1.8 %	1.6 %

Source : C. Hirschman, 1974.(p.9)

Mais au fil de transformations économiques et sociales engendrées par la colonisation, l'appartenance ethnique s'est révélée être non seulement une catégorie administrative mais un trait social déterminant, l'un des éléments essentiels autour duquel se forme et se reproduit la société malaysienne. En effet, sous l'influence anglaise la

⁴ *Plural Society* est le terme employé par les anthropologues et sociologues américains pour désigner les sociétés hétérogènes du point de vue de l'origine ethnique des populations. Plus précisément, J.S. Furnivall définit une *société plurielle* telle que "*different sections of the community are living side by side, but separately within the same political unit. Even in the economic sphere, there is a division of labour along racial lines*" (Furnivall, 1948). Ce terme est apparu aussi en français, ainsi le numéro spécial des *Annales Economie Société Civilisation* : « Les sociétés plurielles » 1986, N°4.

⁵ Concernant la Malaisie, nous renvoyons aux travaux de Charles Hirschman, cf. « The Meaning and Measurement of Ethnicity in Malaya : an Analysis of Census Classification » (1987), et « The Making of Race in Colonial Malaysia » (1986). B. Anderson, s'y réfère longuement (Anderson, *Imagining Communities*, 1992). Cf. aussi Nagata, 1974 : « What is a Malay ? : situational election of ethnic identity in a plural and partial modernisation » *American Ethnologist*.

⁶ Par exemple, on a considéré comme Malais les « achehnese, amboinese, balinese, bandong, bahjarese, batak, boyanese, bugis, bundu, dayak, dusun, jawi pekan, kadayan etc.. ». Cf. Liste des classifications de la population pour le recensement des Straits Settlements, 1901, en annexe in Hirschman (1987).

⁷ D. Lombard (1990) : *Le Carrefour Javanais*.

⁸ Ne pouvant accéder à la propriété (ni aux postes administratifs), ces groupes moins liés au sol que les Malais de souche ont constitué une petite bourgeoisie d'affaire sous l'époque coloniale, dont on trouve encore des traces à Penang. Cf. Nagata, 1977 : « Ethnic Differentiation Within a Muslim Mercantile Community in Malaysia ».

⁹ Lombard, 1990 ; Hirschman, 1987 ; Nagata, 1977.

¹⁰ En Europe, les théories racistes inspirées du darwinisme social et particulièrement prégnantes dans le mouvement de la colonisation sont en plein essor à la fin du XIX^{ème} siècle.

société s'est structurée effectivement selon ces lignes ethniques qui donnent forme à la fois aux partis politiques (les principaux partis depuis l'après-guerre sont le parti Malais –UMNO, *United Malays National Organisation*-, le parti Chinois –MCA, *Malaysian Chinese Association*- et le parti Indien –MIC, *Malaysian Indian Congress*-), à l'éducation (l'enseignement primaire est organisé par écoles différentes selon la langue maternelle), à la répartition spatiale villes–campagnes (sachant que jusque récemment, seuls les Malais pouvaient posséder la terre) et à la division du travail : paysans, ouvriers agricoles des plantations, ouvriers de villes, commerçants et aujourd'hui fonctionnaires sont très marqués au niveau de l'appartenance ethnique¹¹. Enfin, l'accès à l'enseignement est aussi différencié selon ce critère : le type d'études suivies est effectivement déterminé en grande partie par l'appartenance communautaire¹². Mais commençons par quantifier ces écarts de revenus entre ces catégories de la population malaysienne.

2- Les inégalités de revenus entre groupes ethniques

Les écarts de revenus entre groupes ethniques sont très importants en Malaisie. En effet, si l'on établit le revenu moyen par groupe en distinguant les trois principales communautés ethniques, les Malais, les Chinois et les Indiens, on fait apparaître des écarts de l'ordre du simple au double.

Tableau 2 : distribution du revenu moyen au sein de la population malaysienne, 1957-1970.

Revenu mensuel moyen (en Rgt) ^a	1957	1967	1970
Malais	144	130	172
Chinois	272	321	394
Indiens	217	253	304
Population totale^b	199	217	264

^a taux de change : 1 US \$ = 3 Ringgit

^b la catégorie « autres » regroupant des populations trop hétérogènes du point de vue des revenus (travailleurs cingalais et planteurs anglais ou hollandais) a été supprimée. Elle représente moins de 2% de la population.

Source : Faaland, Parkinson, Saniman (p.147)

On constate premièrement que le revenu moyen des Malais est systématiquement inférieur à la moyenne nationale. Celle-ci lui est 40 à 70% supérieur selon les années. Les deux autres groupes ethniques perçoivent en moyenne des revenus supérieurs aux revenus malais. Ensuite, la communauté chinoise, qui a la réputation d'être la communauté ethnique la plus riche du pays, a de fait un revenu moyen mensuel plus élevé que les deux autres. Enfin, les inégalités de revenus se sont creusées entre 1957 et 1970.

En 1957, au moment de l'Indépendance, le revenu chinois est plus élevé de 89% que le revenu malais. Dix ans plus tard, après qu'une politique libérale de laissez-faire a prolongé le mode de répartition inégal hérité des Britanniques, les écarts se sont aggravés : il semblerait que le revenu moyen malais ait légèrement diminué tandis que le revenu moyen chinois s'est élevé, devenant deux fois et demi supérieur au premier. Cet écart diminue à peine dans les dernières années de la décennie soixante (de +150% à +129%), malgré la croissance du revenu moyen de la population malaise.

De même, vis-à-vis de la population indienne, entre 1957 et 1970 l'écart de revenu n'a fait que se creuser : le revenu moyen mensuel indien était de 217 ringgit en 1957, soit 53% de plus que son équivalent malais. En 1970 cet écart est de 77%.

3- Division de l'espace et division du travail

Pour analyser cette profonde inégalité de revenus entre communautés ethniques on peut mobiliser à présent une explication par les différences de localisation des populations concernées entre ville et campagne mais aussi entre statuts sociaux, abordés par le biais de la profession.

En effet, les inégalités de revenus observées entre communautés ethniques recouvrent d'autres oppositions structurantes. K.S Jomo propose une interprétation iconoclaste au regard de l'idée dominante de l'irréductible opposition entre groupes ethnique sur la question du partage des revenus : il étudie la mise en place d'une exploitation capitaliste du travail dans les plantations et les mines d'étain sous l'administration britannique et la société de classe qui en découle. L'opposition majeure qui clive la société malaysienne est alors un système de classes, opposant les intérêts différents et parfois inconciliables des prolétaires agricoles, paysans, de la petite bourgeoisie commerçante, et de la grande bourgeoisie d'affaire ou d'Etat. Selon lui, donc, le problème n'est pas une question d'ethnie, mais une question de classe sociale¹³.

¹¹ Ceci peut se dire autrement : statistiquement la distribution par emploi ne suit pas une loi uniforme qui devrait ventiler les différentes origines ethniques dans les emplois à hauteur d'environ 55% pour les Malais, 35% pour les Chinois et 10% pour les Indiens.

¹² E. Lafaye de Micheaux, 2000 : *Education et croissance en Malaisie*, thèse de doctorat, Dijon.

¹³ K.S. Jomo, 1987 : *A Question of Class : Capitalism, the State and Uneven Development in Malaysia*. Dans cet ouvrage tiré d'une thèse de troisième cycle à Harvard, l'auteur se réclame de Theda Skocpol, Donald Snoggrass et Paul Sweezy.

De fait, les différences de revenu au sein d'une population trouvent largement leur origine dans une double inégalité : celle qui dans les sociétés peu développées, oppose la ville et la campagne¹⁴ et celle qui recouvre les différences de professions. Nous allons montrer que la société malaysienne est structurée de telle sorte que ces deux dimensions sont étroitement liées à la dimension ethnique.

a- La dimension géographique

Les Malais sont restés très largement à l'écart du mouvement d'urbanisation qui a eu lieu au cours du siècle dernier. En 1967, la proportion d'urbains diffère considérablement pour chaque groupe ethnique : 17,6% seulement des Malais le sont, contre 44,7% des Chinois et 30,6% des Indiens¹⁵. Or l'incidence de la pauvreté, encore élevée dans le pays en 1970 (49,3%) est beaucoup plus marquée dans les régions rurales que dans les villes : en 1970, la campagne concentre la pauvreté, puisque sur 791 800 ménages situés en dessous du seuil de pauvreté, les campagnes en regroupent 705 900, soient 90% des ménages pauvres malaysiens. En termes d'incidence, 58,7% des ménages ruraux sont pauvres, tandis que 21% le sont en ville.

Si l'on examine de plus près le secteur agricole et que l'on distingue les différents domaines de production, on constate que la pauvreté épargne plus ou moins l'agriculture moderne (40% des ménages d'ouvriers des plantations sont pauvres) et les industries de transformation des produits agricoles situées en zone rurale (35,2% de ménages pauvres). Au contraire, dans le même temps, 88% des ménages dont le chef de famille est producteur de riz, 73% des ménages de pêcheurs et 64% des petits propriétaires d'hévéa sont pauvres ; or les Malais sont largement les cultivateurs traditionnels (riz), pêcheurs et petits propriétaires¹⁶.

Ainsi, la dimension géographique qui oppose la ville et la campagne met en évidence une profonde inégalité de richesses entre ces deux zones. Cette opposition, on l'a montré, recouvre largement (mais non totalement) l'opposition entre Malais et non-Malais, puisque les premiers sont plus systématiquement des ruraux que les autres et que les ménages pauvres sont à 90% dans les zones rurales. C'est en cela que l'on peut affirmer que les inégalités de revenus entre catégories ethniques sont expliquées en partie par le clivage entre les villes et les campagnes. Pour le dire autrement, les Malais étant aux trois-quarts ruraux, ils ont proportionnellement plus de chance d'être pauvres que les catégories ethniques plus urbaines car l'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les campagnes que dans les villes. Plus encore, l'examen des secteurs dans lesquels sont employés les chefs de ménage et l'incidence de la pauvreté respective dans ces types de secteur indiquent que les Malais sont occupés dans les secteurs les plus pauvres des zones rurales. Nous aborderons à nouveau ce point lorsque nous interpréterons l'inégale répartition des richesses au sein de la société malaysienne en termes d'inégale participation au développement et à la modernisation selon les communautés ethniques.

La relation semble établie dans les deux sens : les Malais ont une plus grande probabilité d'être pauvres que les autres malaysiens, et les pauvres d'être Malais, plutôt que Chinois ou Indiens. C'est en cela que les dimensions de revenu et d'ethnicité, via la répartition géographique, se recouvrent en grande partie.

b- La dimension professionnelle

Nous présentons ici les données de l'emploi de la population malaysienne par secteur d'activité en 1957 et en 1970, pour montrer que la différence de revenus entre groupes ethniques peut aussi trouver son origine dans une certaine division ethnique du travail qui s'est instaurée dans la société malaysienne.

Tableau 3 : Emploi par secteur, distribution au sein des catégories ethniques, Malaisie, 1957-1970

Secteur d'activité	-1957-				-1970-			
	Emploi Total (en milliers)	Malais (en %)	Chinois (%)	Indiens (%)	Emploi Total (milliers)	Malais (en %)	Chinois (%)	Indiens (%)
Secteur Primaire	1 303,3	75,6%	46,2%	59%	1 414,4	66,2%	33,5%	47,6%
Agriculture, pêche, forêt	572,8	45,8	13,3	1,5	611,3	34,5	10,2	2,1
Produits agricoles	672,0	28,8	27,6	55,3	747,8	29,8	19,5	43,9
Mines	58,5	1	5,3	2,2	55,3	0,9	3,8	1,6
Secteur Secondaire	215,1	5,2	17,5	8,7	331,6	6,6	21,4	8,1
Ind. Manufacturière	135,7	2,6	12,8	3,3	251,9	5,1	16,6	4,6
Construction*	79,4	2,6	4,7	5,4	79,7	1,6	4,8	3,5
Secteur Tertiaire	607,7	19,2	36,2	32,3	990,4	28,2	45,2	43,8
Commerce	195,2	3,2	16,7	10,7	274,6	4,5	18,2	10,2
Transport et communication	74,6	2,7	3,8	5,2	98	2,9	3,9	5,3
Autres Services	319,8	12,7	14,5	15,7	472,6	15,6	17,5	23,2

¹⁴ L'inégalité de la distribution des richesses entre les villes et les campagnes au détriment de ces dernières est un fait ancien et universel. Aujourd'hui, l'incidence de la pauvreté est plus élevée dans les zones rurales que dans les villes, quel que soit le pays étudié (*Rapport sur le développement dans le monde, 1999-2000*, Banque Mondiale).

¹⁵ Hirschman, 1974. Cf. même chapitre, section 1, 2.

¹⁶ 5^{ème} Plan Malaisien 1986-1990.

(dont service public)									
Divers	18,1	0,6	1,2	0,7	145,2	5,2	5,6	5,1	
Total	2 126,1	100	100	100	2 736,4	100	100	100	

*inclut eau, électricité.

Source : Jomo, 1987 (p. 294)

Il apparaît ainsi que la population active dans l'ensemble se concentre encore largement, en 1967 comme en 1970, dans le secteur primaire qui continue à croître numériquement. Mais il apparaît dans la distribution par secteur de nettes différences entre groupes ethniques. Les Malais sont, de loin, les plus impliqués dans le secteur primaire, car trois quarts de la population active malaise y est employée. Ils semblent d'ailleurs plus nombreux dans les domaines agricoles traditionnels (agriculture, pêche, élevage, forêt) que dans le secteur de transformation des produits agricoles qui inclut les plantations d'hévéa. Un infime pourcentage travaille dans les mines (1% en 1957, 0,9% en 1970). Le secteur primaire, dans le cas des deux autres groupes ethniques, reste une source d'emploi considérable pour les Indiens (plus ou moins la moitié de la population active d'origine indienne y est employée) et un secteur d'activité important pour les Chinois : ceux-ci sont 46% à y être employés en 1957, mais cette proportion décline rapidement, ils ne sont plus qu'un tiers en 1970). Les Indiens, largement impliqués dans le secteur primaire sont pourtant rarement propriétaires des terres (en raison du droit de propriété qui réservait traditionnellement les terres aux Malais¹⁷). Ils sont par conséquent deux fois plus nombreux à être salariés du secteur des produits agricoles transformés, et en particulier, comme on le sait, des plantations d'hévéa, qu'à travailler dans le secteur agricole traditionnel. Cette tendance, quoiqu'à moindre échelle, se retrouve dans l'emploi des Chinois dans le secteur primaire.

Si l'on raisonne non plus par secteur mais par type d'emploi, il apparaît qu'en 1957, 50,1% des actifs malaysiens sont ouvriers agricoles, cette proportion tombe à 43,2% en 1970.

Tableau 4 : Ouvriers agricoles en pourcentage de la population active malaysienne, par catégorie ethnique

	-1957-				-1967-			
	Pop. Totale	Malais	Chinois	Indiens	Pop. totale	Malais	Chinois	Indiens
Ouvriers Agricoles	50,1%	69,8%	32,3%	37,2%	43,2%	59,8%	23,5%	34,9%

Source : Hirschman, 1974, (p.23)

En rapprochant ces données du tableau précédent (et en négligeant l'écart des 3 ans) on peut déduire qu'en 1967 moins de 6% seulement des Malais travaillent dans le secteur agricole sans y être ouvrier agricole, ce pourcentage est de 7% pour les Chinois, de 11% pour les Indiens.

Avec la politique de substitution des importations menée à partir des années 60, le secteur industriel se développe durant la période que l'on analyse ici. Mais ce développement semble ne concerner que les Chinois dont plus d'un cinquième est déjà actif dans ce secteur en 1970, au contraire des Malais qui sont à peine 5 ou 6% à être concernés par le développement industriel moderne. La population indienne n'est pas non plus impliquée dans les progrès de l'industrialisation (entre 8 et 9% travaillent dans le secteur secondaire en 1970 comme en 1957).

c- Industrie manufacturière et services : des lignes de partage plus complexes

Si l'on examine de plus près le secteur de l'industrie manufacturière, apparaissent deux dimensions du clivage ethnique au sein de la société malaysienne : la rareté des entrepreneurs malais, la tendance à la discrimination ethnique dans l'emploi.

Si l'on reprend le nombre d'employés de l'industrie manufacturière selon l'origine de l'entrepreneur (en distinguant ici les Malaisiens malais des non-malais et des étrangers), les résultats sont les suivants : en 1967, sur un échantillon d'entreprises rassemblant 93 328 employés (soit environ la moitié de la population active de ce secteur), les entrepreneurs malais emploient 1569 personnes (soit à peine 1,6%), les entrepreneurs non-malais en emploient 57 455 (61,5%) et les compagnies étrangères 34 304 (36%).¹⁸ Si l'on suppose que les entreprises

¹⁷ En effet, le gouvernement britannique savait que les Malais étaient loin d'envisager que la terre puisse être une marchandise échangeable et que cette ignorance pouvait être exploitée à leurs dépens. Aussi le *Land Code* du Selangor (1891) affirma-t-il le droit des musulmans à être propriétaires de leur terre après 10 ans successifs d'occupation. Une clause réservait ce droit aux musulmans (*i.e.* aux Malais). En-dehors de ces cas, le sol relevait de la loi britannique qui concède un bail de 99 ans à la Malaisie, donnant lieu au paiement d'une rente à la Grande-Bretagne (Lim, 1976).

¹⁸ Chiffres extraits de Faaland, Parkinson, Saniman, 1974, *op. cit.* (p.44).

d'origine malaysienne sont de taille comparable, il semblerait que les entrepreneurs ne soient que très rarement des Malais.

D'autre part, si l'on décompte désormais les employés de chaque entrepreneur selon leur origine (Malais, Non-Malais), on fait apparaître un résultat intéressant sur la tendance à la discrimination à l'emploi : si l'entrepreneur est malais, 78% de ses salariés le seront. S'il est malaysien non-malais, 72% de ses salariés le seront. S'il est étranger, les employés seront au deux tiers non-malais, et Malais pour un tiers.¹⁹

La discrimination semble donc dominer les relations de travail dans le sens d'une préférence pour sa propre communauté, puisque l'on met en évidence une étroite liaison entre l'appartenance ethnique du dirigeant d'entreprise et celle de la majorité de ses salariés.

Enfin, l'observation des emplois de l'industrie manufacturière par poste occupé met en évidence qu'au sein d'un même secteur, les Malais occupent les places subalternes : 4/5 sont ouvriers, dont la grande majorité comme ouvriers non-qualifiés. Le nombre des Malais employés diminue très rapidement y compris en valeur relative lorsque l'on s'élève dans la hiérarchie des entreprises : plus de vingt mille Malais sont ouvriers de production (soit environ 30 % des ouvriers), 732 employés de bureau (10%), 562 de maîtrise et personnel technique (13%), et 266 pour les postes de cadre et de direction (9%)²⁰.

Avec une croissance de +63 % sur ces treize années, le secteur des services est en développement rapide, la croissance la plus forte étant enregistrée dans le domaine du commerce : entre 15 et 20% des Chinois s'y emploient quand cela concerne moins de 5% des Malais et 10% d'Indiens. Le secteur dit « autres services » comprend deux principales activités : les fonctionnaires d'Etat (*civil servant*) et les domestiques et autre personnel de maison. Le secteur public va croître régulièrement dans les années 1970. En 1970 il représente déjà 11,7% de la population active, et atteindra plus de 15% au début des années 1980²¹. Ce secteur est à prédominance malaise en vertu des *Special Rights*, les privilèges qui leur sont accordés.

Quant aux employés de maison (cuisiniers, chauffeurs, gardiens, jardiniers) ce sont surtout les Indiens habitant dans les villes qui occupent ce type d'emploi.

L'inégalité d'accès aux postes appartenant au sommet de la hiérarchie professionnelle peut aussi être mesurée en étudiant les données portant sur les postes de personnel technique supérieur (ingénieurs, techniciens supérieurs) et professions libérales, et sur les postes de direction (gestion, administration, production) :

Tableau 5 : accès aux postes de responsabilité, en % de la population active, par catégorie ethnique, 1967.

	Population totale	Malais	Chinois	Indiens
Postes de direction	2,2%	1%	4%	1,6%
Ingénieurs, Techniciens Sup. et Professions libérales	5,1 %	5,1%	4,6%	5,4%

Source : Hirschman, 1974. (p.22)

Les Malais sont relativement à l'écart des postes de direction, comme on l'avait montré dans le cadre de l'industrie manufacturière, mais ils sont dans la moyenne pour les postes de techniciens supérieurs ou d'ingénieurs (sachant qu'ils constituent une faible proportion des professions libérales²²). En revanche, relativement nombreux sont les Indiens qui occupent une profession libérale²³. Enfin, la proportion des actifs chinois qui occupent des postes de direction est nettement plus élevée que pour les autres catégories ethniques.

d- l'accès différencié à l'éducation, autre source d'inégalités des revenus

Un examen plus attentif montrera que le niveau de revenu, pour un statut similaire dans la hiérarchie sociale, est là aussi bien différent.

En effet, les statistiques fines fournies par l'enquête socio-démographique *West Malaysian Family Survey* (1966-1967), bien que ne couvrant pas la totalité de la population active, permettent de donner un solide aperçu du lien entre catégorie ethnique, niveau d'éducation et revenu perçu (l'échantillon comporte 5 312 hommes mariés, l'enquête est longitudinale, renouvelée tous les dix ans et s'attache à suivre les mêmes individus).

Nous ne donnons que les chiffres relatifs aux types d'emplois les plus significatifs, soit en terme de statut social (directeurs, employés, ouvriers), soit du point de vue du volume d'emploi représenté (ouvriers agricoles).

Tableau 6 : revenus liés à l'emploi et niveau d'éducation moyen, par catégorie ethnique.

¹⁹ idem.

²⁰ *ibidem* (p.45)

²¹ Tourrés, 1997.

²² Les Malais ne fournissent que 23% des effectifs des professions libérales en 1987 (Labour and Manpower Report, Ministry of Labor, 1987-1988).

²³ Cette forte représentation s'explique par la spécialisation dans les professions médicales après des études de médecine en Inde. En 1987, entre 30 et 40% des dentistes, médecins et vétérinaires malaysiens sont Indiens. (*id.*).

1967	Population totale		Malais		Chinois		Indiens	
	Revenu mensuel moyen	Niveau d'édu.*	R Moy.	Edu.	R Moy.	Edu.	R Moy.	Edu.
Ensemble	135 rgt	4,4 ans	98 rgt	3,9 ans	232 rgt	5,6 ans	160 rgt	5,0 ans
Dont :								
Postes de direction, Ingénieurs, Tech. Sup. Professions libérales	357	8,2	280	7,3	459	9,2	491	10,5
Employés de bureau	309	9	291	8,4	336	9,5	308	0,6
Commerçants	217	5,3	107	4,4	267	5,8	242	4,8
Mineurs, manœuvres	108	4	100	4,7	127	3,4	96	3,8
Ouvriers agricoles	67	3,2	57	3,1	136	3,7	101	3,8

* nombre moyen d'années d'étude entières de la population active.

Source : WMFS, in Hirschman, 1974. (p.18)

Le revenu moyen mensuel des Malais appartenant aux catégories supérieures est de 280rgt : il s'agit d'un revenu très inférieur à celui reçu dans les autres catégories ethniques, pour un statut social similaire. Cet écart s'explique partiellement par le niveau d'éducation inférieur reçu par les Malais en général et à statut professionnel équivalent. Il se dégage de ces statistiques la relation économique bien connue entre revenu et niveau d'éducation, et l'inégalité dans l'accès à l'éducation entre catégories ethniques semble être à l'origine des inégalité des revenus. Or le système éducatif hérité de l'administration coloniale britannique était lui-même structuré ethniquement, c'est-à-dire fortement différencié selon la catégorie ethnique à laquelle appartiennent les élèves : la plupart des Malais ont quelques années d'enseignement primaire de très faible qualité et suivront les traces de leurs parents, restant dans les villages, (les *kampongs*) comme paysan ou pêcheur. Le présent échantillon indique que sur une moyenne nationale de 4,4 ans, les Malais ont effectué en moyenne une à une année et demie d'études de moins que les Chinois et les Indiens.

Donc, la probabilité d'être en bas de l'échelle sociale ou, pour un statut social donné de percevoir les plus bas revenus, est plus grande pour les Malais, et corrélativement dans les secteurs dominés c'est la probabilité d'être Malais, plutôt que Chinois ou Indien qui est la plus élevée. De même, lorsqu'on perçoit de hauts revenus on a une plus grande chance d'appartenir à la communauté chinoise, et, statistiquement, être Chinois signifie avoir une plus faible probabilité d'être pauvre. Aussi, nous pouvons affirmer que structure sociale et structure ethnique tendent à se recouvrir en Malaisie. Quant à vouloir déterminer si c'est une société de classe ou si l'opposition sociale majeure s'effectue entre races, il semblerait que ce soient deux manières compatibles et assez satisfaisantes décrire dire la réalité puisque les deux dimensions se recouvrent en Malaisie. Le débat serait donc impossible à trancher. Il nous paraît plus intéressant de revenir en détail sur ces inégalités de revenus pour nuancer un peu plus le tableau qu'elles nous amènent à brosser de la société malaysienne. En effet, nous attirons l'attention sur le fait que la complexité sociale malaysienne ne saurait se réduire à l'idée qu'un Malais est nécessairement pauvre et réciproquement. Le raisonnement ne peut être mené qu'en termes de probabilités car il n'y a pas de déterminisme liant ethnicité et niveau de revenu. Deux directions seront explorées pour aller plus loin dans le développement de cette idée : celle qui montre l'existence d'importantes inégalités au sein du groupe ethnique, celle qui interroge la nature des revenus perçus.

II- La différence de nature des revenus dans une société duale

1- Les revenus sont inégalement distribués au sein des communautés ethniques

L'équation simpliste selon laquelle le Malais est pauvre et le Chinois riche peut être facilement remise en cause en étudiant la dispersion des revenus au sein d'une même catégorie ethnique.

On l'a déjà lu dans les tableaux qui précèdent, tous les Chinois ne travaillent pas dans le commerce en ville, ou dans les mines, ni les Indiens dans les plantations d'hévéa. Entre les membres de la communauté chinoise qui travaillent dans le secteur agricole traditionnel et les cadres dirigeants des usines récemment implantées, il y a une très forte différence de statut et de revenu. En 1967, les travailleurs non-malais sont 327 000 dans le secteur rural traditionnel, gagnant en moyenne 1440 rgt annuel, et sont 393 000 dans le secteur moderne urbain, percevant 5160 rgt soit près de quatre fois plus²⁴.

²⁴ D'après les données de Faaland, Parkinson, Saniman, 1990 (p.41).

L'écart entre revenu moyen et revenu médian est un bon indicateur de l'inégalité de la distribution des revenus au sein d'un groupe : nous donnons ici ces deux statistiques pour les catégories ethniques malaysiennes en 1970, issues du *Quatrième Plan Malaisien* et couvrant l'ensemble de la population :

Tableau 7 : revenu mensuel moyen et médian par catégorie ethnique, 1970

Malais	R moyen : 172 rgt <i>R médian : 120 rgt</i>
Chinois	R moyen : 394 rgt <i>R médian : 268 rgt</i>
Indiens	R moyen : 304 rgt <i>R médian : 194 rgt</i>
Ensemble	R moyen : 264 rgt <i>R médian : 166 rgt</i>

Source : Aziz, 1987 (p.50)

Bien que ces chiffres attestent là encore une forte différenciation ethnique au niveau des revenus médians comme moyens, c'est-à-dire la supériorité des revenus chinois moyens et médians par rapport aux revenus des autres communautés, ils font apparaître les différences de revenus au sein des groupes ethniques : celles-ci sont très marquées.

Davanzo et Kusnic établissent que la forte inégalité des revenus malaysienne est due en majeure partie aux inégalités intra-groupe, c'est-à-dire aux différences de revenus entre Chinois, entre Indiens et entre Malais : en 1976-1977, soit une dizaine d'années après la période que l'on cherche à caractériser, l'index global de Theil est de 0,85 (0 étant l'égalité parfaite et 1 la parfaite inégalité) dont 85,8% dû aux inégalités intragroupe et 14,2% aux inégalités intergroupe. D'autres mesures de l'inégalité comme le coefficient de Gini, ou les rapports entre quintiles donnent les mêmes résultats²⁵. L'existence de ces inégalités intra groupe plaide donc selon nous en faveur d'une analyse en termes de classes sociales. Mais en étudiant les inégalités grâce à la riche base de donnée de l'enquête *Malaysian Family Life Survey* 1976-1977, ces auteurs soulèvent un autre problème dont l'importance justifie que l'on se réfère à leurs travaux bien qu'ils soient légèrement postérieurs à la période ici étudiée : le problème de la nature des revenus perçus.

2-La différence dans la nature des revenus

Les écarts entre groupes ethniques sont en fait extrêmement sensibles à la mesure du revenu retenue. Or, de manière générale, les études utilisent une mesure relativement étroite du bien-être, reprenant le revenu perçu des produits ou services vendus sur le marché (y compris le travail). Ainsi, c'est une définition exclusivement marchande qui est retenue dans la plupart des études, qui, ce faisant, ignorent la valeur d'activités productives non marchandes comme l'activité ménagère ou la production domestique. Selon la mesure choisie, Davanzo et Kusnic montrent que l'écart entre revenu moyen chinois et revenu moyen malais peut être considérablement réduit, ce qui illustre une inégale participation à la sphère marchande selon les populations²⁶.

Dans leur étude, quatre agrégats correspondent aux différentes notions de revenus retenues : *le revenu marchand* compte le salaire, le produit net d'achat et vente de biens et services marchands, le capital et l'intérêt du capital. Selon cette définition, le revenu marchand annuel moyen d'un ménage malaysien est de 8 219 rgt en 1976.

Le *revenu total observable* ajoute à cette première définition les revenus en nature reçus par les employés (service de bus etc.), la consommation de biens issus de la production domestique (élevage, cultures, divers objets de fabrication domestique), la jouissance de la maison ou l'appartement en possession, les cadeaux et échanges entre ménages (en particulier entre générations d'une même famille). Le revenu total observable annuel moyen d'un ménage malaysien est de 9 617 rgt.

Le *revenu total effectif I* inclut le revenu précédent en y ajoutant la valeur du temps passé à nettoyer la maison, laver le linge, faire les courses et autres tâches ménagères (coût d'opportunité évalué au salaire perçu par cette personne au travail ou à un salaire fictif si elle ne travaille pas). Le revenu total effectif I annuel moyen est égal à 11 027 rgt.

Et le *revenu total effectif II* ajoute au I la valeur du temps passé à cuisiner et à s'occuper des enfants²⁷. Il est égal à 12 781 en moyenne.

Tableau 8 : Différentes mesures du revenu par ménage, 1976.

²⁵ Davanzo, Kusnic, 1983 (p.31)

²⁶ Les auteurs notent que ces écarts entre revenus monétaires et revenus en nature sont connus et très souvent évoqués (voire mesurés) lors d'études comparant différents pays entre eux, mais beaucoup moins dans celles étudiant la distribution des revenus dans un pays. Davanzo, Kusnic, *op.cit.*(p.23).

²⁷ La théorie néo-classique définit le coût d'opportunité, comme le coût du temps passé à autre chose qu'à une activité rémunératrice : cet artifice a le mérite de pouvoir donner une valeur monétaire (grâce à un salaire fictif) au temps passé à tenir la maison ou même à ne rien faire (dit temps de loisir).

<i>Valeur annuelle moyenne</i>	Malais	Chinois	Indiens	Ensemble
Revenu marchand	4 866	13 462	5582	8219
Revenu total observable	6 350	14 968	623	9617
Revenu total effectif* I	7 721	16 334	7967	11 027
Revenu total effectif* II	9 149	18 392	10 160	12 781

*incluant les coûts d'opportunité.

Source : Davanzo, Kusnic, 1983 (table 3).

La valeur prise par ces différents agrégats emboîtés augmente nécessairement au fur et à mesure que la définition du revenu devient plus extensive, mais ce qui est intéressant est de constater comment elle varie d'un groupe ethnique à l'autre. On constate que l'écart de revenus entre catégories ethniques diminue lorsque l'on intègre des nouveaux éléments non-monnaïres de revenu. Les auteurs montrent, en produisant les valeurs médianes que, quelle que soit la définition du revenu retenue, c'est au sein de la communauté chinoise que les écarts de revenus sont les plus grands.

Les auteurs comparent aussi les revenus médians (un peu moins dispersés que les revenus moyens) et mènent d'autres travaux de construction d'indicateurs composites du revenu, en cherchant à neutraliser la différence ville-campagne, la différence dans la taille des ménages (les ménages Malais sont de taille plus importante que les ménages Chinois et Indiens), la différence dans le temps de travail. Les auteurs élargissent encore la définition du revenu en attribuant une mesure monétaire au temps de loisir pour comparer les niveaux de bien-être des différents groupes²⁸ et parviennent à ramener l'écart entre Chinois et Malais de +177% à +17%. Ainsi, l'étude approfondie de la différence dans la nature des revenus perçus aboutit selon ces auteurs à une quasi absence d'inégalités.

Il nous semble que cette conclusion mérite discussion. La prise en compte d'un coût d'opportunité permettant de donner une valeur monétaire et donc de comparer des activités qui le sont difficilement ne doit pas pour autant minimiser les inégalités sociales en jeu : il paraît dangereux de déduire que le bien-être des populations concernées par le chômage et le sous-emploi est en réalité beaucoup plus élevé (à hauteur de la valeur monétaire fictive équivalente) que leur faible revenu ne le laisse paraître. D'autre part, dans une société en développement, l'inégal accès aux emplois formels et à l'économie monétarisée est lourd de conséquence sur le destin économique des groupes sociaux, et le jeu des pondérations par le coût d'opportunité ne doivent pas masquer cet état de fait.

Cette étude, pour autant qu'elle contienne des limites certaines, permet grâce aux données collectées d'ouvrir la réflexion sur l'analyse de cette société comme une société duale, dans la mesure où ceux qui apparaissent comme les plus pauvres sont ceux dont la part non-monnaïre des revenus est la plus grande. Or cet aspect est lié au confinement dans l'économie traditionnelle.

2- le dualisme de l'économie, source des inégalités malaysiennes

Un siècle environ après le début de la colonisation britannique, les traits majeurs de la société malaysienne que sont les différences ethniques dans le peuplement ville/campagne, dans les emplois, dans l'accès à l'éducation, et donc dans les revenus s'expliquent par une participation différenciée au mouvement rationnel de modernisation. Cette interprétation se trouve abondamment confirmée par les travaux de Faaland *et alii* qui opposent les Malais aux non-Malais et montrent à quel point les premiers sont économiquement à l'écart des autres. En 1967, 16% de Malais seulement participent à ce que les auteurs dénomment le secteur moderne. Ce dernier additionne le secteur urbain moderne, lié à l'industrialisation récente et au commerce moderne, les mines et le secteur rural moderne issus de l'exploitation coloniale comprenant les plantations et les industries de transformation des produits agricoles, l'exploitation commerciale du bois.

Il est opposé aux deux autres secteurs que sont le secteur public (administration fédérale, étatique, locale, services d'éducation, de santé, police, employant 10% de la population active, dont une plus forte proportion de Malais) et le secteur traditionnel. C'est ce dernier qui nous intéresse²⁹. Celui-ci compte les activités des zones rurales : l'agriculture traditionnelle, la pêche, le bois (exploitation traditionnelle, i.e. « inorganisée » selon les auteurs), et où se concentre une grande masse de chômage et de sous-emploi ; et celles des zones urbaines : les petits commerçants, vendeurs ambulants, petits artisans, domestiques.

²⁸ La dernière mesure que nous évoquons est selon nous particulièrement révélatrice des dangers qu'il y aurait à attribuer trop de poids à ces exercices formels.

²⁹ Cette distinction pose question. Le secteur public est généralement un domaine où prédomine la bureaucratie rationnelle légale aux antipodes des caractéristiques du secteur traditionnel. En Malaisie, il reprend les règles de l'administration anglaise et devrait donc bien plutôt être classé dans le secteur moderne.

Le secteur moderne se distingue du secteur traditionnel par la forte productivité du travail (mesurée par la valeur ajoutée par travailleur engendrée par les secteurs qui y sont inclus).

Enfin, il faut se garder de penser de ces grandes oppositions que tous les non-malais seraient employés dans la « vie moderne » : les tableaux d'emploi par secteur et par catégorie ethnique nous ont montré que la situation est plus complexe, les données de Faaland *et alii* rappellent qu'en 1967 45% des non-Malais sont employés dans le secteur traditionnel³⁰.

Ainsi, les Malaisiens n'entretiennent pas tous le même rapport à l'économie moderne de marché. Une majorité de Chinois y sont incontestablement bien insérés tandis que certains, les Malais ruraux en premier lieu, en sont très éloignés. Par exemple, pour saisir l'impact de l'introduction d'une nouvelle agriculture, l'agriculture de plantation en Malaisie (dans le Perak), il faut partir du fait que « *dans les sociétés indigènes, où la terre est la ressource essentielle pour l'accumulation et le mode de vie, la terre est liée à toute la structure socio-politique et entretient des ramifications avec toutes les dimensions de la vie locale* »³¹. C'est à dire qu'il n'y a pas de marché foncier, la terre n'est pas un objet qui s'échange sur un marché, mais une ressource essentielle liée à tous les aspects de la vie sociale³². Il nous apparaît ainsi que la ligne d'opposition entre marchand et non marchand est très opérante pour la Malaisie de 1970 : elle permet d'enrichir la compréhension des inégalités entre les différentes populations, à travers la question de la nature plus ou moins monétaire des revenus. De plus, l'opposition entre économie traditionnelle et économie moderne est aussi utilisée par P. Fouquin et E. Bouteiller lorsqu'ils cherchent à caractériser le développement contemporain des économies asiatiques³³, définissant la modernisation comme le passage d'une économie stationnaire fondée sur l'agriculture de subsistance à une économie industrielle de progrès auto-entretenu par l'accumulation du capital. On pourrait enrichir cette définition en précisant que l'économie traditionnelle est peu monétarisée, et qu'elle est caractérisée par une solidarité mécanique³⁴, sachant que « *Every person was in turn a farmer, fisherman, labourer or a collector of produce* »³⁵. La société moderne en revanche serait une société d'individus interdépendants³⁶, accordant une plus grande place aux actions rationnelles, monétarisée.

Cette interprétation dualiste est cohérente avec l'histoire coloniale du pays, en précisant qu'en Malaisie l'opposition la plus sensible ne se fait pas entre agriculture et industrie mais entre agriculture traditionnelle et agriculture moderne³⁷ : les Chinois et les Indiens ont historiquement été immédiatement impliqués dans une activité économique moderne basée sur l'exploitation capitaliste des ressources naturelles pour les Britanniques. Les Malais ont été laissés à l'écart de ce mouvement, selon la politique dite de « l'interférence minimum »³⁸. Selon R.Santiram reprenant l'analyse de P. Loh « *L'attitude protectrice paternaliste des Britanniques à l'égard des Malais s'est reflétée dans leur politique visant ostensiblement à les protéger de l'impact de la modernisation et de la dure concurrence avec les immigrés. Ceci a conduit à une séparation ethnique inter et intra-groupes au sein des différentes communautés* »³⁹.

Il apparaît donc que les Malais sont peut-être un peu moins « pauvres » que ce que des mesures habituelles des revenus n'en disent. Mais c'est du fait de leur inscription dans l'activité traditionnelle rurale où les revenus en nature demeurent assez importants et diversifiés. Cependant, dans une société moderne de marché, les Malais sont de toute façon pauvres, au sens où ils n'ont pas l'argent pour acquérir un certain nombre de marchandises, que les autres groupes peuvent se procurer.

La situation des Indiens, très différente, apparaît particulièrement difficile car si leur revenu marchand annuel moyen est supérieur au revenu des Malais, il l'est de peu (+15%). En revanche, ils n'ont pas comme ces derniers l'atout de la communauté rurale traditionnelle qui protège en partie de l'incertitude par des revenus en nature et d'abondants échanges. On a pu constater que les revenus en nature représentent très peu pour la population indienne (leur revenu moyen tombe sous le revenu moyen Malais quand on intègre les revenus de la production domestique) : cela provient sans doute de leur fréquente situation d'ouvriers agricoles immigrés, déracinés de leur propre société d'origine. Les Indiens des plantations composent certainement le groupe le plus vulnérable du point de vue économique et social, groupe de prolétaires au sens propre puisqu'ils ne possèdent que leur force de travail. On peut d'ailleurs s'étonner que plusieurs décennies après l'immigration des Indiens en Malaisie pour

³⁰ J.Faaland, J.R. Parkinson et R.Saniman,1990 : *Growth and Ethnic Inequality : Malaysia's New Economic Policy* (p.41).

³¹ Lim T.G (1976) : *Origins of a Colonial Economy. Land and agriculture in Perak 1874-1897*.

³² On retrouve là évidemment les enseignements en anthropologie économique de K.Polanyi : *La grande transformation : aux origines politiques et économiques de notre temps*, 1944.

³³ Cf. E. Bouteiller, M. Fouquin : *le développement de l'Asie Orientale.*, 1995 ; Fouquin, Dourille-Feer, Oliveira-Martins *Pacifique, le recentrage asiatique*, 1997.

³⁴ E. Durkheim : *De la division du travail social.*, 1895.

³⁵ Ooi, *Malayan Journal of Tropical Geography*, 1959 (p.165). Cité par Jomo, 1987.

³⁶ L. Dumont : *Homo Aequalis.Genèse de l'idéologie économique*, 1974.

³⁷ Lim T.G. défend l'idée d'une *agriculture duale* dans le Perak (Lim, 1976 ; chap.4).

³⁸ Andaya & Andaya, 1982.

³⁹ R. Santiram,1996 (p.19).

travailler comme salariés des plantations de caoutchouc, ils en conservent les caractéristiques. Enfin, il faut noter qu'au sein de ce groupe, comme dans les deux autres, les écarts de revenus entre ménages Indiens peuvent être très élevés et que tous ne partagent pas cette situation sociale.

Conclusion : Vers un réexamen de l'interprétation du traumatisme collectif des émeutes de 1969

La réponse au problème de savoir si les fortes inégalités de revenus dans la société malaysienne sont un problème d'appartenance ethnique ou de classe reste délicate. On pourrait dire par exemple qu'il s'agit de deux manières de lire la société et d'interpréter les clivages sociaux qui la traversent. Mais cette interprétation n'est pas sans conséquence, notamment en matière de politique menée. En 1970, la société malaysienne est une société encore largement traditionnelle, rurale et relativement pauvre, dont moins d'un tiers de la population active travaille dans le secteur moderne mis en place par les Britanniques. Enfin, seule une frange sociale ayant pleinement bénéficié des avantages de la colonisation vit au rythme et au niveau de consommation occidental. Géographiquement aussi, certains fragments de territoire ont été transformés et modernisés par la colonisation britannique, quand la grande majorité n'a pas été aménagée ni exploitée. La modernisation apportée par la colonisation anglaise laisse de profondes traces démographiques et institutionnelles, mais n'a pas contribué à l'industrialisation du pays. Celle-ci n'apparaît qu'avec les efforts locaux de promotion des importations à parti des années soixante. Enfin, la diversité culturelle et ethnique de la population se traduit par une division linguistique du système éducatif et par une structuration ethnique de la politique, des professions et de la géographie humaine. Cette situation clivée et inégalitaire éclate de manière paroxystique le 13 mai 1969 lorsque des manifestations politiques dégénèrent en émeutes sanglantes opposant les Malais aux Chinois.

Le 13 mai 1969, des manifestations de militants politiques trois jours après les élections fédérales⁴⁰ tournent au conflit interracial où plusieurs milliers de Malaysiens d'origine chinoise sont tués dans les rues de Kuala Lumpur et de Penang⁴¹. Ces meurtres sont attribués à l'exaspération des Malais, les *filis du sol*, face à leur pauvreté comparée à la prospérité des Chinois.

Ce sont ces événements qui ont imposé une interprétation en termes d'antagonisme interethnique que la politique gouvernementale reprend dans l'urgence à son compte. En effet, l'Etat d'urgence est immédiatement décrété mais la politique qui se met en place pour rétablir les fondements d'une unité nationale -qui n'avait jamais vraiment existé- ne reviendra plus sur cette interprétation de l'opposition entre des Malais, les fils du sol, pauvres, et de riches immigrants Chinois. La seule solution qui s'impose pour restaurer la paix sociale est bien évidemment de compenser cet écart et de permettre aux Malais de s'enrichir, y compris au détriment des autres communautés.

La Nouvelle Politique Economique (NEP) à partir de 1970 cherchera à briser ce déterminisme entre appartenance ethnique et position sociale mais véhicule l'effet pervers de maintenir cette catégorie vivace en octroyant des droits différents selon le groupe d'appartenance. L'action positive (*affirmative action*) en faveur des Malais se traduit par plusieurs mesures dont, outre les prêts bonifiés pour acquérir des actions et des obligations dans l'économie capitaliste nationale et l'accès prioritaire à la fonction publique, un système de quotas d'entrées à l'enseignement supérieur où 60% est officiellement réservé aux Malais. L'objectif est alors d'éradiquer la pauvreté concentrée dans les zones rurales malaises, et de restructurer la société en créant une classe dirigeante et une bourgeoisie malaise. Ainsi, la politique de l'après-69 opère un tournant radical, devenant alors dirigiste et privilégiant ouvertement la communauté malaise.

⁴⁰ Ces élections furent marquées par l'âpreté des débats sur les questions sensibles d'éducation et de langue. Questions qui recouvraient le souci de chaque communauté de défendre ses intérêts contre les autres.

⁴¹ Il n'existe aucun chiffre officiel sur cet épisode éminemment douloureux de l'histoire nationale qui dura plusieurs jours. On doit admettre que le nombre de morts s'établit entre 700 -information officielle donnée le premier jour des événements (13 mai 1969) avant que la censure ne décide d'interrompre la diffusion nationale et internationale d'informations sur le conflit- et 5 000, chiffre retenu aujourd'hui par la communauté sino-malaysienne.